

REPUBLIQUE

TOGOLAISE



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

voudrait, avant toute chose, vous féliciter, vous-même, et les autres membres de votre bureau.

pour la mission qui vous a été confiée de présider cette 48^{ème} Session de la Commission de la Population et du Développement.

Madame la Présidente,

Le Gouvernement togolais adhère pleinement à l'idée selon laquelle l'investissement dans les droits humains, les capacités et la dignité des individus – à travers les multiples secteurs couverts par le Programme d'Action de la CIPD – constitue le fondement du développement durable tant recherché. Ces secteurs doivent être intégrés, de façon systématique, à l'Agenda de

même si elle demeure encore élevée. Cependant, malgré tous ces efforts, beaucoup de défis restent encore à relever en matière de population et de développement, notamment le accès au services essentiels des besoins de femmes

Pour y parvenir, mon pays entend poursuivre ses efforts pour exploiter le Dividende Démographique qui constitue aujourd'hui une opportunité pour promouvoir la croissance économique de nos pays et parvenir au développement durable afin de